



Cafés du SCoT

Échanges autour du Diagnostic

Sotteville-lès-Rouen



La Communauté de l'Agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (CREA) a lancé l'élaboration de son **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** en associant l'ensemble des acteurs du territoire.

Dans le cadre de la **phase du diagnostic**, 7 rencontres publiques territorialisées appelées « Cafés du SCoT » ont été organisées.

Le cinquième Café du SCoT s'est tenu le **lundi 19 septembre** de 18h30 à 20h30 à l'Hôtel de Ville de Sotteville-lès-Rouen pour les habitants du **secteur de la Rive Gauche**.



Introduite par Pierre Bourguignon - Vice-Président de la CREA et Maire de Sotteville-lès-Rouen, la rencontre a débuté par une synthèse du diagnostic du SCoT. Les participants ont ensuite travaillé par groupe autour de 3 couples de mots : Solidarité/Mixité, Proximité/Mobilité, Croissance/Développement. Les apports de chaque table, sur le fonctionnement du territoire, ont été restitués et débattus par l'ensemble de l'assemblée.

+ Mixité / Solidarité

Un territoire peut-il être solidaire sans être mixte ? Comment s'organise la solidarité territoriale, la mixité sociale, intergénérationnelle...?

Solidarités

L'absence de solidarité entre les communes est relevée. Le logement est particulièrement représentatif de ce manque de solidarité. De nombreux ménages ne peuvent effectuer leur parcours résidentiel sur le territoire ce qui crée un phénomène d'exclusion. Pourtant solidarité et mixité sont indissociables en termes d'habitat.

Traversant l'ensemble de la CREA, la Seine est porteuse d'identité et donc de solidarité. Mais elle est aussi une fracture qui souligne l'opposition des deux rives au lieu de créer du lien.

Créer des liaisons, du lien, paraît nécessaire : entre les personnes, entre les espaces, entre les différents modes de transport, entre les collectivités, etc.

Un territoire mixte et solidaire ?

Il existe une spécialisation spatiale qui s'explique par l'histoire de chacune des deux rives (industries, agriculture...). Il n'y a pas de réelle mixité (logements sociaux, parc privé...) entre les deux rives. La mixité sociale ne concerne pas uniquement la question du logement mais aussi le lien social créé par les associations et l'activité commerciale. Le développement des transports en commun et des équipements permet peu à peu de transcender ces différences.

Le clivage entre le monde rural et les secteurs urbains est également évoqué. Certains estiment qu'en termes de solidarité territoriale, il est illogique aujourd'hui que les habitants des zones périurbaines et rurales (grands consommateurs de foncier et émetteurs de gaz à effet de serre) paient moins d'impôts fonciers que les urbains.

Mixité fonctionnelle et solidarité

La ville s'est construite historiquement comme une superposition et un enchevêtrement de fonctions. La mixité fonctionnelle est propre à l'urbain et permet la proximité, le lien et donc la solidarité.



+ Proximité / Mobilité

Faut-il privilégier la proximité des différentes fonctions urbaines ou bien améliorer en priorité la mobilité ?

Proximité du quotidien

Une question se pose : la société a-t-elle besoin de plus de mobilité ou de plus de proximité ? La proximité paraît être une base intéressante pour penser la ville/l'urbain de demain. Développer des transports en commun permettrait notamment de conserver et d'attirer des jeunes diplômés, plus attirés par un mode de vie urbain sans déplacement automobile.

Certains habitants soulignent l'importance des services publics qui doivent être maintenus et développés malgré le coût que cela représente pour la collectivité.

Améliorer la mobilité

Le groupe évoque certaines difficultés et enjeux pour la mobilité sur le territoire :

- Rapprocher les lieux de résidence et de travail ;
- Permettre l'accès aux zones d'activité (comme celle de La Ronce) par les transports en commun ;
- Créer une ligne de métro le long du boulevard industriel ;
- Résoudre le problème de la circulation des poids lourds dans l'agglomération ;
- Réorganiser la structure des transports sur le territoire (moins centralisé sur Rouen, plus de liaisons entre les deux rives et entre périphéries...);
- Mieux exploiter le potentiel fluvial et ferroviaire du territoire notamment pour faciliter la mobilité vers les territoires voisins ;
- Continuer la ligne de métro entre les deux terminus afin de créer une boucle ;
- Favoriser l'intermodalité ;
- Diminuer les temps de parcours en transports en commun.

Mobilité douce

Il paraît difficile aux participants de se déplacer en vélo sur le territoire de la CREA : topographie, manque de pistes aménagées, discontinuités, insécurité, etc.

La signalétique réservée au réseau cyclable doit être renforcée afin que celui-ci soit clairement identifiable et différencié du reste des chaussées. Cela contribuerait à la sécurisation et à la lisibilité des cheminements doux.



+ Croissance / Développement

Quelle analyse porter sur le développement du territoire ces dernières années et quel sens lui donner pour celles à venir ?



Quelle croissance ou quelle décroissance ?

La croissance du territoire doit passer par les nouvelles technologies. L'industrie ne peut se développer aux côtés des secteurs d'habitation (risques, nuisances) mais il ne faut pas pour autant la négliger.

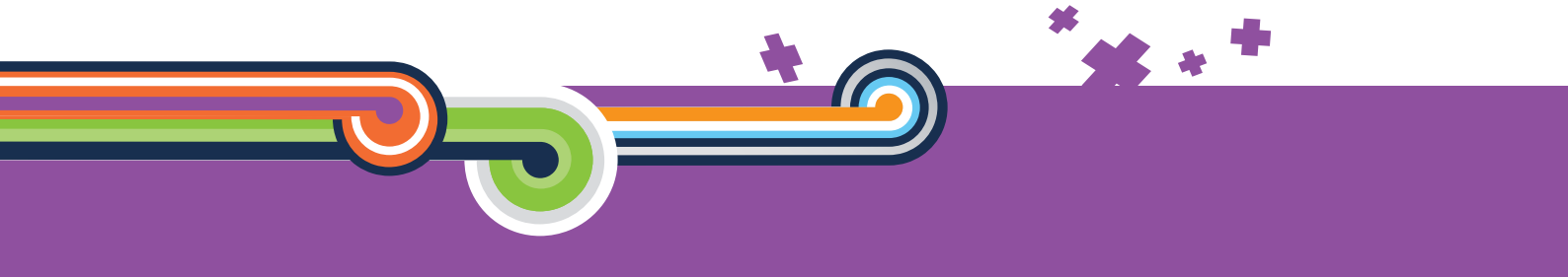
La croissance doit permettre de créer du lien pour que les habitants participent activement à la vie du territoire (tissu associatif...). Elle doit être pensée à l'échelle de la proximité afin de permettre le redéveloppement de la ville sur elle-même.

Pour certains, l'objectif est aujourd'hui la décroissance, par exemple des déplacements polluants. De manière générale, la croissance et le développement doivent être maîtrisés afin d'en limiter les contreparties et les effets indésirables (préservation des emplois, de la ressource en eau...).

Il semble intéressant désormais de s'intéresser à la mise en œuvre d'un système de mutualisation des biens et des ressources.

Pour d'autres, le développement et la croissance restent importants pour l'emploi, et de ce fait pour l'économie, l'écologie et la mixité. Il faut faire en sorte de pouvoir garder les jeunes diplômés sur le territoire.

Le développement d'infrastructures de communication performantes est essentiel pour accompagner la croissance.



Stratégie de développement

Quelle stratégie de développement à l'échelle de l'ensemble de la CREA ? La fédération au sein d'une communauté d'agglomération doit permettre de redistribuer vers les secteurs qui en ont besoin.

L'essentiel est que chaque stratégie de croissance et/ou de développement ait pour finalité l'amélioration du cadre de vie. Les avis divergent : peut-on se contenter d'améliorer la qualité de vie pour attirer des « têtes pensantes » ? Et si les entreprises ne viennent pas ? Faut-il attirer des personnes qualifiées uniquement ? La CREA doit formuler une stratégie et un projet précis, répondant à ces interrogations.

Le développement doit être durable/soutenable pour créer de la mixité sociale. Il faut créer des conditions de vie agréables pour que les gens désirent et viennent vivre sur le territoire de la CREA.

Quelles évolutions envisager ?

- Les schémas ascendants de gouvernance doivent évoluer sur le territoire vers une gouvernance plus durable ;
- Les anciens sites industriels doivent être réhabilités en zones d'activité afin d'éviter de gaspiller du foncier et de limiter les déplacements ;
- La CREA doit mettre en avant et valoriser l'atout majeur qu'est la Seine, à la fois comme élément du patrimoine, comme moyen alternatif à la voiture et comme une ressource essentielle pour le développement d'activités industrielles. (Les participants soulignent qu'une émission « Des racines et des ailes », sur Rouen avait choisi de présenter la ville par le biais de la Seine qui la traverse en la valorisant comme un atout du territoire.)





La concertation continue !

S'informer

Une exposition dédiée au projet et un site internet :

www.la-crea.fr/la-crea-demain-2030

S'exprimer

Des rencontres publiques (Cafés du SCoT et réunions publiques), des registres d'expression disponibles au siège de la CREA et dans les pôles de proximité et une adresse mail :

scot@la-crea.fr